



JEUDI 30 juin
22 h : Concert
des Eagles offert
par le couple princier.
15 000 invités
attendus au stade
Louis-II

vendredi 1^{er} juillet

17:00 Mariage civil dans la Salle du Trône, au Palais Princier. La Place sera accessible aux Monégasques et à leur famille dès 16h 00. Cérémonie retransmise sur deux écrans géants.

17:50 A l'issue de la cérémonie, le couple princier apparaîtra au balcon du Salon des Glaces afin de saluer les Monégasques.

18:00 Un cocktail dinatoire sera offert aux Monégasques sur la place du Palais. Le prince et la princesse resteront deux heures avec eux. A cette occasion, le maire remettra le cadeau des Monégasques au couple princier.

20:00 Les résidents de la Principauté seront conviés à une réception sur le Port Hercule.

22:30 Grand concert de Jean Michel Jarre sur le Port Hercule, un spectacle unique. Plusieurs dizaines de milliers de visiteurs attendus.

samedi 2 juillet

12:00 Cocktail préparé par Joël Garault, à l'hôtel Hermitage, pour les invités du prince Albert II et de la princesse Charlene.

17:00 Le mariage religieux (1h 30) se déroulera dans la Cour d'honneur du palais Princier. Les portes du Palais resteront ouvertes. 3 500 personnes assisteront, assises, à cette cérémonie retransmise sur écrans géants sur la place.

18:30 Le couple princier quittera le Palais pour se rendre à l'église Sainte-Dévote afin que la princesse y dépose son bouquet. Le public pourra se positionner tout au long du parcours afin de féliciter le couple princier. Le cortège empruntera l'avenue de la Porte-Neuve, l'avenue du Port et le boulevard Albert-1^{er}, et regagnera le Palais par le même itinéraire.

21:00 Le dîner officiel, se déroulera sur les terrasses de l'Opéra et le bal en la Salle Garnier.

23 h 30 : feu d'artifice

Dimanche 3 juillet, midi : brunch servi au Palais aux invités du couple.
Fin des festivités officielles